

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

SEPTEMBRE 2025

N° 359

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE 🇫🇷 Les enfants de France métropolitaine vont reprendre ce lundi 1^{er} septembre la direction de leurs écoles. Il en sera de même pour ceux de notre Commune. Pour la première fois, **cette rentrée des classes sera particulière à LOUZAC SAINT ANDRÉ puisqu'elle se fera en un seul lieu ; c'est-à-dire à l'école Robert Roux située à Rochereau**. Le regroupement de nos deux sites scolaires en un seul est désormais officiel, même si dans les faits les enfants de la maternelle ont rejoint ceux du primaire en mai dernier. Ces deux mois ont permis de « se caler » quant au fonctionnement.

Ce projet, co-financé par l'Etat et le Conseil départemental, répond à l'évolution des effectifs scolaires, à un respect accru des normes, à une rationalisation de l'organisation et à une meilleure maîtrise des coûts. En effet n'oublions pas que si l'Etat finance le salaire des enseignants, tout le reste est pris en charge par la Commune. Et ce regroupement a été fait en ayant constamment à l'esprit le bien-être des enfants qui ont la chance d'évoluer dans un environnement exceptionnel. Grands espaces, parc arboré, proximité d'équipements (bibliothèque, halle sportive), cantine traditionnelle sont des éléments assez rares dans les écoles pour être mis en avant. Ce sont des éléments qui s'ajoutent à la qualité de l'enseignement proposé.

Bonne rentrée à tous.

Lilian JOUSSON

MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé au public les lundi 08, mardi 09 et vendredi 12 septembre.

GYMNASTIQUE DOUCE

Les cours proposés par Solange PELLERIN seront désormais assurés par Beverley BESLARD.

Coach sportive diplômée d'Etat elle sera présente comme auparavant à la salle des fêtes **chaque jeudi de 16 H à 17 H**. Le premier cours est fixé au jeudi 11 septembre.

Les séances sont ouvertes à tous, dans la bonne humeur et la bienveillance pour entretenir sa forme en douceur.

Contact : ☎ 06.58.90.02.52

LINE DANCE

Les Dancing B's reprennent les cours de line dance à la salle des fêtes **le lundi soir à partir du 08 septembre (19 H - 20 H : niveau débutants / 20 H 15 - 21 H 15 : niveau novice)**.

Sont organisées les 08 et 09 septembre des portes ouvertes afin de découvrir l'activité.

Contact : ☎ 06.25.57.68.92 / 06.17.20.79.79

m.bouzon.linedance@gmail.com

nathalie.bouzon@free.fr

OI GONG

Mme BLANCHARD reprend ses cours à la salle des fêtes le **mardi 16 septembre à 18 H**.

NOYERAIE DES BORDERIES

Cécile VIDAL ouvre les portes de la Noyeraie des Borderies le samedi 30 août de 10 H à 19 H (3 Chez Devaud). De nombreuses activités sont au programme cette année :

- marché des producteurs
- visites guidées gratuites
- balades à dos d'ânes
- chasse à la noix d'or
- activités surprises
- déjeuner sur réservation (20 €/personne)

Renseignements : ☎ 09.83.06.38.76

contact@noyeraie.com

TRAIL

La quatrième édition du trail organisé par les Tritons Cognaçais se déroulera le dimanche 05 octobre.

Plusieurs circuits au départ et à l'arrivée du terrain de football permettront aux participants de sillonner la Commune.

Des activités pour les enfants sont également proposées.

PERSONNEL COMMUNAL

Mme Véronique JAHAN qui avait rejoint le personnel de l'école il y a quelques années à temps partiel a fait valoir ses droits à la retraite.

Elle est remplacée à partir du 1^{er} septembre par Mme Cindy PELLETTREAU-GAUDINAUD.

AGENDA

ÉCOLE

Lundi 1^{er} septembre 8 H 45
Rentrée des classes

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 1^{er} septembre 14 H 00
Réouverture au public

DON DU SANG

Lundi 1^{er} septembre
Collecte organisée à Châteaubernard (salle Sainte Thérèse) de 15 H 30 à 19 H 30

DIANE DES BORDERIES

Vendredi 05 septembre 18 H 30
Assemblée Générale de la société de chasse au local de SAINT LAURENT DE COGNAC

SARDINADE

Samedi 06 septembre 12 H 00
Sardinade organisée par la Team Nos Loulous à la salle des fêtes
Renseignements : ☎ 06.05.21.09.86

DIANE DES BORDERIES

Samedi 13 septembre
Vente annuelle des cartes de chasse de 8 H à 12 H au local de la Société de chasse à SAINT LAURENT DE COGNAC

TRAIL

Dimanche 05 octobre
Quatrième édition du trail au départ du stade de football.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE :

LAREUZE Jules, Christian, Jacques 20 juillet

DÉCÈS :

ROY Yves 28 juillet
GREIFF Colette 22 août

GENDARMERIE

La brigade mobile assurera une permanence à la mairie de 9 H à 12 H :

- mercredi 10 septembre
- mercredi 24 septembre.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 1^{er} septembre
- lundi 15 septembre
- lundi 29 septembre

La distribution en porte à porte du prochain contingent de sacs jaunes par foyer ne se fera par Grand Cognac qu'en octobre.

La Mairie disposait d'une réserve qui a été prise d'assaut cet été. Elle ne recevra un nouveau stock qu'à partir de mi-septembre.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 29 juillet

- Marché de l'école → exonération des pénalités de retard appliquées indûment aux entreprises.

NOUVEAUX ARRIVANTS

L'été est propice aux déménagements ; pour tout nouvel arrivant sur la Commune, **merci de se signaler en mairie.**

Plusieurs possibilités :

- en venant au secrétariat (6 rue de la Vallée dans le bourg de Louzac)
- en téléphonant (☎ 05.45.82.18.80)
- par courriel (mairie.louzacstandre@wanadoo.fr).

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

La rentrée des permanences numériques gratuites organisées par Grand Cognac à la mairie approche.

Avant cela **des ateliers dits « Cafés numériques » sont proposés en septembre de 14 H à 16 H 30 avec pour thème « l'IA au quotidien, comprendre et utiliser l'Intelligence Artificielle » :**

- mardi 09 au siège de Grand Cognac
- mardi 16 à la mairie de BOUTEVILLE
- mardi 23 à la mairie de RÉPARSAC
- mardi 30 à la mairie de MOULIDARS.

Ces ateliers ont pour objectif d'aider les seniors à identifier les arnaques sur internet de manière ludique et non conventionnelle. Ils donnent **les gestes simples pour assurer sa sécurité en ligne et aller ainsi sur internet sans peur.**

Contact : Michèle LADIK ☎ 06 11 72 08 90
conseiller.numerique@grand-cognac.fr

DEMANDES D'URBANISME

Pour réaliser des travaux sur le bâti existant, faire des extensions de construction, transformer des dépendances en pièces d'habitation et réaliser bien d'autres travaux, il est obligatoire de faire une demande d'urbanisme (déclaration préalable, permis d'aménager, de construire, de démolir, etc...).

Ne pas le faire c'est :

- se mettre hors la Loi et donc risquer des poursuites en cas de contrôle
- ne pas obtenir le certificat de conformité obligatoirement demandé en cas de vente.

Il y a donc tout intérêt à se conformer à la réglementation et en cas de doute à se rapprocher de la Mairie.

Toute demande d'urbanisme est à déposer :

- soit sur le site internet grand-cognac.fr (aller sur vivre-et-participer/urbanisme/l'instruction-du-droit-des-sols)
- soit directement au secrétariat de la Mairie.